

Service de la sécurité civile et militaire
Accueil – réception
Gollion
Case postale 80
1305 Penthalaz

Demande d'utilisation Contrat de location des installations Centre de compétence protection de la population – Gollion

Préambule

Compte tenu de la multitude de locataires possibles, le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) donnera une priorité selon l'ordre suivant :

- a. SSCM
- b. Services de l'Etat de Vaud
- c. Locataires du site de Morges (div ter 1, br méc 1)
- d. Partenaire de la Protection de la population (y compris polices municipales)
- e. Services communaux
- f. Sociétés militaires
- g. Privés

Bénéficiaire (Nom du service ou de l'entreprise, adresse et localité) :

.....
.....

Personne de contact :

Nom : Prénom :
Adresse : NP et localité :
Tél. : Tél. mobile :
E-mail :

Adresse de facturation :
.....
.....

Genre de manifestation :

Dates souhaitées : du : au :

Horaire : à :

Nombre de personnes :

Reconnaissance prévue le : à :

LOCAUX ET INSTALLATIONS – Gollion

Locaux à disposition	Equipement	Quantités / réservation
• 1 salle de théorie générale Max 100 personnes	Audio – Vidéo, beamer	<input type="checkbox"/>
• 1 salle de théorie générale Max 50 personnes	Audio – Vidéo, beamer	<input type="checkbox"/>
• 1 salle de théorie Max 30 personnes	Beamer, tableaux blancs, Flipshart	<input type="checkbox"/>
• 3 salles de théorie Max 15 personnes	Beamer, tableaux blancs, Flipshart	<input type="checkbox"/>
• 28 lits (1 x 2 lits et 7 x 4 lits) A disposition sur l'étage : WC, douches et lavabos	Avec literie	<input type="checkbox"/>

Désirez-vous une disposition particulière dans la ou les salles ?

En U

En carré

En L

Nbre de place

Remarque :

Merci de préciser tout autre souhait de disposition (selon possibilités techniques et logistiques) :

.....

.....

.....

Tenir compte dans votre programme de l'heure des repas !

Restaurant Ô Bureau :

Réserver directement auprès de l'exploitant

Tél. : 021 861 04 44

Mail : info@o-bureau.ch

Pour les locataires les repas seront servis dès 12h30

Terrain d'exercice

- Nous attirons votre attention sur le fait que plusieurs partenaires peuvent être présents sur le terrain d'exercice.

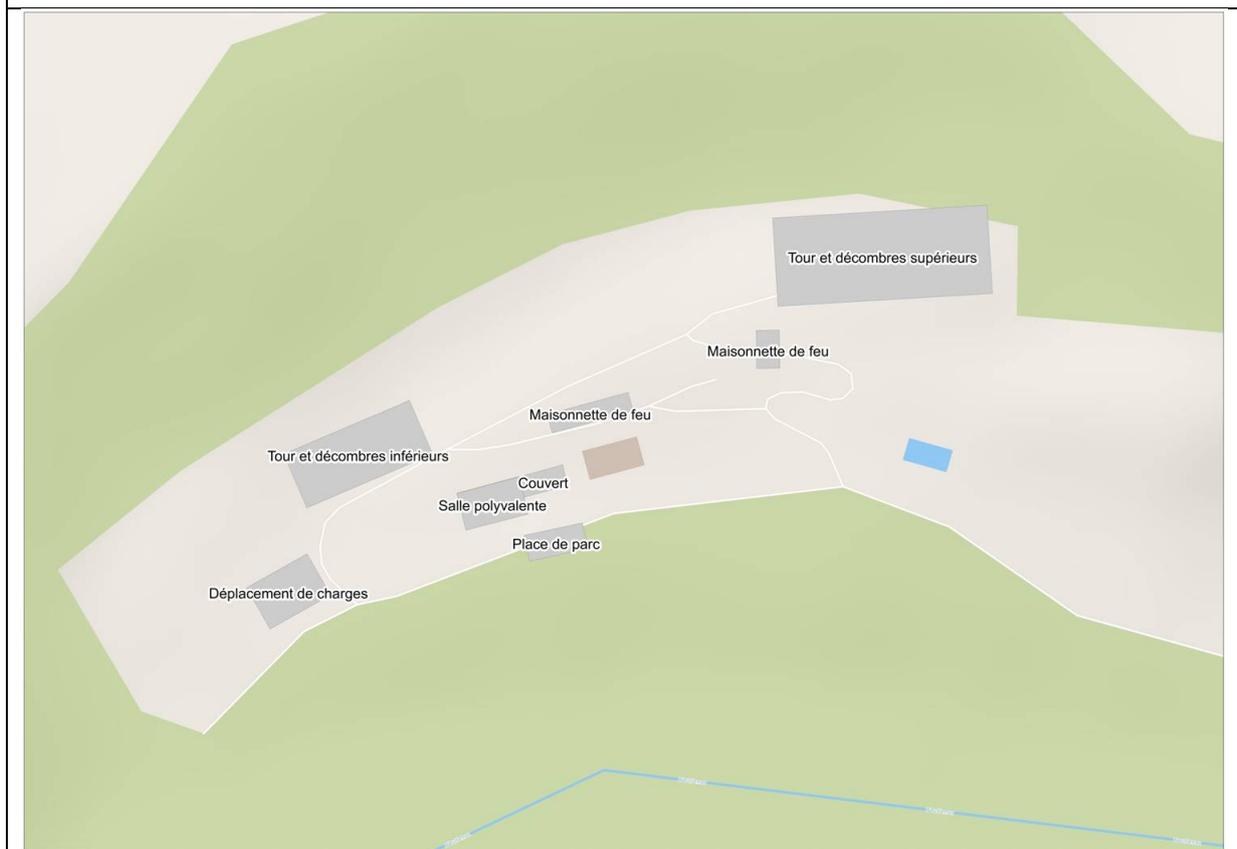
Merci d'indiquer le(s) secteur(s) que vous désirez utiliser pendant la location.

- Le stationnement des véhicules privés ou professionnels **doit être réduit au minimum.**

Piste: Je désire utiliser les secteurs suivants :

- | | |
|------------------------------|--------------------------|
| Tour et décombres inférieurs | <input type="checkbox"/> |
| Tour supérieure | <input type="checkbox"/> |
| Décombres supérieurs | <input type="checkbox"/> |
| Maisonnettes de feu | <input type="checkbox"/> |
| Salle polyvalente | <input type="checkbox"/> |
| Couvert | <input type="checkbox"/> |
| Place de parc | <input type="checkbox"/> |
| Déplacement de charges | <input type="checkbox"/> |

Nombres de moyens d'allumage pyrotechnique : _____



Le locataire est responsable d'empêcher toute pollution des sols et d'appliquer les normes légales en vigueur, en particulier en matière de feu (LPE art 30c).
Il est interdit de brûler des déchets, autre que du bois sec, naturel et non traité.

Tarifs : Se référer aux tarifs de location annexés à la directive de mise à disposition des infrastructures du SSCM consultables sur vd.ch/sscm.
Les frais de surveillance seront refacturés aux locataires, y compris les services de l'Etat, pour toute occupation des locaux en dehors des horaires d'ouverture.

Véhicules : Places de parc publiques en quantité limitée et non réservables.
Pour les grands groupes, prendre contact avec la réception.
Le covoiturage est vivement recommandé.
Il est strictement interdit de parquer sur les places jaunes du CCPP.
En cas de stationnement illicite, une dénonciation sera faite aux autorités compétentes pour application de sanction.

Train : Merci de privilégier ce moyen de transport. Arrêt Cossonay-Penthalaz, puis 10 minutes à pieds.

Fumée : Fumée interdite à l'intérieur du bâtiment.
Il est strictement interdit de fumer devant l'entrée principale du CCPP.
Un espace fumeur extérieur se trouve à **l'arrière du bâtiment**.

*Il est utile de s'assurer **3 semaines** à l'avance de la disponibilité des lieux.
Accueil – Réception : 021 316 51 00 – Gollion*

En signant ce formulaire, le locataire atteste en avoir pris connaissance et en accepter les termes. La directive de mise à disposition des infrastructures du SSCM, ainsi que la liste des tarifs de location font partie intégrante au présent formulaire.

Lu et approuvé :

Lieu & date :

Timbre & signature :

La demande est à retourner dûment remplie, datée et signée.

Une confirmation écrite vous parviendra par courrier électronique après réception de votre demande d'utilisation des infrastructures du Centre de compétence de la protection de la population.

Décision :

*Salle(s) attribuée(s)
(complété par SSCM)*

.....

Confirmation de réservation envoyée le :

par :